

INSPECTIONS

Nice, le 13 septembre 2021

Olivier Halbout – IA-IPR d'italien

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée 2021

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien, chères et chers collègues,

En ces premières semaines de l'année scolaire 2021 – 2022, j'ai à cœur de vous remercier très sincèrement pour votre engagement au service de la réussite de tous vos élèves dans les conditions difficiles que nous avons connues l'année dernière. J'ai une pensée particulière pour les professeurs contractuels récemment recrutés et qui ont su mettre en avant leurs capacités d'adaptation face à des situations parfois complexes.

Professeurs débutants ou plus expérimentés, vous pouvez vous honorer des résultats obtenus grâce à votre travail et à votre implication dans les établissements ou à distance.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux professeurs d'italien qui arrivent dans notre belle académie de Nice et tout particulièrement à nos professeurs stagiaires qui en ces premiers jours de septembre entrent dans le passionnant métier de professeur.

À toutes et tous je renouvelle ma confiance pour exercer votre belle mission quotidiennement.

Comme chaque année, il me semble important de partager avec vous l'état de notre discipline dans l'académie de Nice

En 2020-2021, 39 341 élèves étudiaient l'italien dans notre académie. Cette année encore ces chiffres marquent une réelle stabilisation par rapport à l'année précédente avec une très légère augmentation globale de 12 élèves.

Effectifs 2020	Académie	Public	Privé
Collèges	23 719 (+74)	20 587	3 132
LGT	13 058	11 218	1 840
LP	2 564	2 175	389
Effectif global	<mark>39 341</mark>	33 980	5 361

^{+ 742} élèves dans le post bac

Nous comptons 51 sections bilangues en collège en 2020 : 37 dans le public dans les Alpes-Maritimes, 10 dans le Var et 4 dans le privé dans les Alpes-Maritimes.

Par ailleurs, 8 collèges dans l'académie proposent l'option Langues et Cultures Européennes – Italien. Il s'agit d'une possibilité dont les collèges commencent à s'emparer afin d'asseoir davantage l'enseignement de la langue et de la culture italiennes en préparant éventuellement les élèves à des parcours renforcés en lycée (sections européennes ou binationales). Il convient de préciser néanmoins que l'option LCE peut être proposée sans obligation de continuité en SELO ou en EsaBac.

Si en lycée l'italien est essentiellement enseigné en LVB, 18 établissements le proposent en LVC et nous pouvons gager que le retour de la valorisation de l'option avec un coefficient 4 (2+2) au baccalauréat représentera une motivation supplémentaire pour les élèves

Malgré la situation sanitaire, l'Italie est toujours au premier rang académique des destinations en termes de mobilités, d'échanges et de partenariats. Nous pouvons par exemple nous réjouir d'une augmentation spectaculaire du nombre d'élèves participant au programme Transalp cette année. Aussi je salue votre formidable engagement qui permet aux élèves non seulement d'étudier mais également de vivre la richesse de la culture italienne.

Quelques rappels importants concernant la communication

Il est indispensable que vous activiez et utilisiez votre adresse académique (généralement prénom.nom@ac-nice.fr) pour toute communication professionnelle. Je vous déconseille de la communiquer à vos élèves afin de ne pas surcharger votre boîte académique et pour limiter les risques d'infection. Pour la communication avec les élèves et les familles, il est préférable de s'en tenir aux ENT (Atrium, Pronote...).

S'agissant de la communication avec l'Inspection pour les examens, les rendez-vous de carrière ou les inspections, la voie hiérarchique est le seul canal recommandé.

Enfin, je vous invite à consulter <u>le site académique</u> qui, grâce au travail créatif et minutieux de notre webmestre Florent Demoulin, a été intégralement refondu l'année dernière ainsi que <u>le compte Twitter</u> de la discipline pour prendre connaissance de toutes les informations actualisées ayant trait à la vie de l'italien dans l'académie, de ressources pédagogiques ou des textes réglementaires. N'hésitez pas à transmettre vos contributions (séquences, projets, voyages, actions diverses) afin qu'elles soient valorisées par ces différents canaux ; vous participez ainsi au rayonnement de notre discipline dans l'académie et au-delà.

En complément des informations données dans la lettre de rentrée inter-langues qui vous a été adressée le 2 septembre dernier, voici quelques jalons et indications utiles pour l'italien en ce début d'année

Au collège

L'option LCE

Cet enseignement facultatif de Langues et Cultures Européennes est une occasion de renforcer le parcours linguistique et culturel en italien sur le cycle 4.

La DNL

Je rappelle qu'au collège toute discipline non linguistique peut être enseignée en langue jusqu'à 50% de l'horaire réglementaire dès lors qu'un enseignant maîtrise la langue et fait valider ses compétences en s'inscrivant à la certification complémentaire DNL (inscriptions jusqu'au 8 octobre 2021)

Au lycée général et technologique

La réforme du lycée et du baccalauréat se poursuit et vous avez pu constater que de nouveaux ajustements ont été publiés dans les deux bulletins officiels de l'été (<u>BO n°30 du 29 juillet</u> et <u>B.O. n°31 du 26 août</u>)

Pour l'italien, il est important de noter que :

- L'évaluation de la LVA et de la LVB du tronc commun s'effectue désormais intégralement en contrôle continu en respectant un projet d'évaluation préparé en début d'année. Les inspecteurs de langues vivantes vous accompagneront dans l'élaboration de ce projet et reviendront vers vous très prochainement.
- L'ETLV dans la voie technologique peut désormais s'appuyer sur la LVA ou sur la LVB au choix de l'élève dès lors que l'enseignement est proposé dans l'établissement
- La LVC (option) est à nouveau prise en compte dans le baccalauréat avec un coefficient 2 en 1ère et 2 en terminale (2+2).
- L'enseignement de spécialité LLCER non poursuivi en terminale ne donnera pas lieu à une épreuve en fin d'année de première, mais sera lui aussi évalué en contrôle continu (coefficient 8).
- Une attestation de langues vivantes (LVA et LVB) est délivrée en fin d'année de terminale et détermine un niveau de maîtrise de la langue dans les 4 activités langagières. Elle s'appuie sur des épreuves organisées dans l'établissement.

Dans la voie professionnelle

Après le CAP en 2021, la session 2022 du baccalauréat professionnel verra la première mise en œuvre des nouvelles modalités de l'examen en langues vivantes. Toutes les activités langagières y seront évaluées dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu;
- interagir à l'oral.

<u>La journée des langues, la semaine des langues et la Présidence Française de l'Union Européenne</u>

En attendant la semaine des langues du mois de mai, <u>la Journée Européenne des Langues</u> aura lieu le 26 septembre prochain, un dimanche, je vous invite donc à la célébrer le vendredi 24 ou le lundi 27 septembre. Certains établissements ont même envisagé des actions sur l'ensemble de la semaine. Le groupe numérique inter-langues met à votre disposition un kit que vous pouvez utiliser pour monter simplement des actions festives et ludiques avec vos élèves : <u>Kit Journée des langues</u>.

Ces évènements s'inscrivent dans une année particulière puisque la France assurera entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 la Présidence de l'Union Européenne (P.F.U.E.). L'italien, langue d'un des pays fondateurs de l'Union, pourra être mis à l'honneur tout au long de cette année scolaire dans les établissements et je suis certain que vous saisirez cette opportunité pour faire rayonner notre belle discipline en faisant vivre l'idée d'Europe et les valeurs de citoyenneté européenne avec vos élèves. <u>Une page Eduscol</u> et la <u>note de service du 6 juillet 2021</u> sont dédiées à cet évènement, je vous invite à les lire et à vous en inspirer pour monter des projets dans vos classes.

Formation continue, PAF

<u>Le Plan de Formation Académique</u> permet à tout enseignant, titulaire ou contractuel, de s'engager dans une démarche de développement professionnel, d'approfondir sa connaissance et sa réflexion dans un domaine de son choix, d'échanger et mutualiser des bonnes pratiques entre pairs, de développer des pratiques innovantes.

Pour l'année 2021-2022, une dizaine de formations est proposée.

En italien, certaines nouveautés ont été intégrées dans le plan cette année : la création d'outils numériques pour l'acquisition du lexique ou de la grammaire, la production orale en collège et au lycée.

D'autres, déjà existantes, évoluent dans leur contenu pour permettre à chacun de poursuivre sa réflexion et de répondre au mieux aux besoins toujours différents des élèves. Ces stages pourront ensuite trouver un prolongement dans un espace de partage et de mutualisation type Tribu ou un parcours M@gistère.

Je vous encourage à vous inscrire <u>avant le 19 septembre 2021</u> aux différents modules proposés afin de faire vivre et de pérenniser ce plan tout en consolidant vos compétences professionnelles. Pour cela il suffit de vous connecter à Gaia en passant par votre portail Estérel et en faisant une recherche avec le mot-clé « ITALIEN » dans « INSCRIPTION INDIVIDUELLE ». Je tiens dans ce courrier à remercier tous les professeurs formateurs pour la qualité de leur travail, leur haut niveau d'expertise et la capacité qu'ils ont eue pour adapter le format des formations dispensées en raison du contexte sanitaire.

Comme l'année dernière deux chargés de mission d'inspection, Madame Valérie Aiello et Monsieur Didier Alibert, seront à mes côtés durant toute l'année. Ils sont particulièrement chargés du recrutement et du suivi des professeurs contractuels, de la formation et de l'accompagnement des professeurs stagiaires, du suivi et de l'harmonisation des examens. Ils peuvent également à ma demande effectuer des visites conseils. Monsieur Florent Demoulin est quant à lui chargé de la mission d'Interlocuteur Académique pour le Numérique et de la préparation au concours de l'agrégation interne ; il est en outre référent inter-langues pour les Travaux Académiques Mutualisés pour lesquels notre académie à été sélectionnée dans la discipline « langues vivantes ». Je les remercie pour leur dévouement et leur engagement à mes côtés.

Je remercie en outre nos deux professeurs formateurs académiques, Madame Patricia Mari Fabre et Monsieur Paul-Jean Scuderi, les professeurs tuteurs de stagiaires ou d'étudiants alternants, les professeurs qui contribuent à enrichir le site académique en y publiant leurs travaux, leurs projets ou leurs séquences, les professeurs animateurs de bassin pour l'enseignement de l'italien dans le premier degré, les professeurs qui sont impliqués dans l'organisation des examens.

Je remercie enfin tous les professeurs qui, avec de grandes qualités professionnelles, mais aussi avec beaucoup de passion, mènent chaque jour les élèves sur la voie de la réussite en enseignant l'italien et la culture italienne.

Je vous souhaite une très belle année scolaire, sereine et souriante.

Olivier Halbout, IA-IPR d'italien pour les académies de Nice et de Toulouse